

Le citoyen pour la fin du redoublement

ENSEIGNEMENT La Fondation Roi Baudouin a débattu du sujet avec le grand public

► Et si on supprimait le redoublement ?

► Un panel citoyen répond « chiche ! » mais pose une série de conditions.

Le redoublement est devenu une banalité, la solution par défaut aux difficultés d'un enfant... La remarque est cinglante pour le système scolaire francophone. Est-elle signée par un parent, un prof, un élève concerné ? Identifier l'auteur n'a guère d'importance dans ce cas. L'essentiel est de comprendre le processus qui lui a permis de voir le jour...

Vendredi 11 novembre, une centaine de personnes représentatives de la population – mais éloignées de tout lobby gravitant autour de l'enseignement – se retrouvent à la Fondation Roi Baudouin pour une journée de dialogue citoyen. Le processus s'inspire des principes de la « démocratie délibérative », il est encadré par un professeur d'université. Objectif de ce travail commandité par la ministre de l'Éducation Marie-Martine

Schyns : prendre la température du terrain. Valider – dans la mesure du possible – une des recommandations du Pacte pour un enseignement d'excellence : la réduction du redoublement. Pour mémoire, le maintien forcé d'un enfant ou d'un adolescent dans une année scolaire procède d'une culture propre à la Fédération Wallonie-Bruxelles. A quinze ans, près d'un jeune sur deux est en retard scolaire alors que c'est un peu plus d'un sur quatre en Flandre et en France (voir infographie ci-contre). Les conséquences sont budgétaires : le redoublement mange à lui seul environ 400 millions d'euros chaque année, soit 11,5 % du

budget de l'enseignement. Les conséquences sont également psychosociales : le redoublement est délétère pour la confiance en soi, il touche avant tout les familles les moins aisées et favorise l'abandon scolaire précoce.

La suppression du redoublement doit avoir pour objectif le bien-être de l'enfant

Qu'en pensait le panel citoyen réuni la Fondation Roi Baudouin ? En début de journée,

une partie d'entre eux était favorable à un maintien du système au motif basique qu'il ne sert à rien d'avancer dans une matière tant que la précédente n'est pas maîtrisée. Au fil des échanges et des témoignages de profs, de parents ou d'élèves ayant vécu l'échec, l'avis a évolué vers un quasi-consensus : « *Les citoyens ont paru accepter l'option d'une réduction significative, voire d'une suppression du redoublement* », explique Brigitte Duvieusart, coordinatrice du projet pour la Fondation Roi Baudouin. Cette option est cependant conditionnée à la mise en place de politiques de prévention.

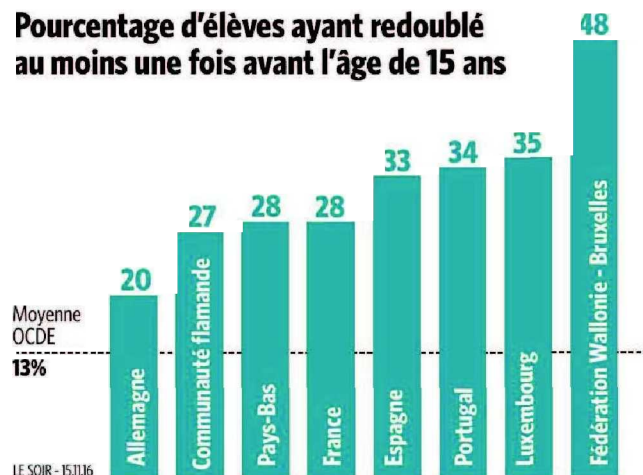
C'est le sens des sept messages clefs transmis par le panel de citoyens aux politiques et aux animateurs du Pacte d'excellence. Il faut, disent-ils, miser avant tout sur la confiance en soi des élèves car « *la perte d'estime de soi altère le goût d'apprendre et mène au décrochage* ». L'opération nécessite au passage un changement de paradigme scolaire : favoriser « *l'exigence bienveillante* » en lieu et place de la compétition aveugle ou, pire, du nivellement par le bas. Pour y

parvenir, le panel citoyen recommande de redonner le goût d'apprendre via l'intégration « *d'outils de psychologie positive et d'apprentissages actifs* », il recommande aussi d'améliorer l'individualisation de l'enseignement en respectant les rythmes de chacun, de favoriser une politique de remédiation durant le temps scolaire, de valoriser toutes les formes d'intelligence, etc.

En clôture de cette opération de démocratie citoyenne, les personnes sondées posent trois mises en garde. D'abord, la fin du redoublement doit se vivre dans le cadre d'une dynamique portée par tous les acteurs du secteur (et non imposée de haut en bas). Ensuite, elle doit s'intégrer dans une refonte plus large du système éducatif avec la généralisation de mesures d'accompagnement et de remédiation. Enfin, la suppression du redoublement doit avoir pour objectif le bien-être de l'enfant et non la réalisation d'économies. Dit autrement : les économies engendrées doivent être investies dans de nouvelles pédagogies et des mesures d'accompagnement. ■

ÉRIC BURGRAFF

Pourcentage d'élèves ayant redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans



LE SOIR - 15/11/16

RÉACTION

Un changement systémique

Marie-Martine Schyns a reçu lundi le condensé de cette journée de démocratie citoyenne. L'occasion de faire le lien avec les travaux du Pacte d'excellence. « Le Pacte reste un processus participatif mais le message de l'avis numéro deux (NDLR : un rapport intermédiaire qui liste les priorités) est de tout mettre en œuvre pour limiter le redoublement. Je le rejoins

complètement. Limiter le redoublement doit être la conséquence d'un changement de pratiques : la remédiation, le dépassement et l'évaluation. Ces discussions importantes sont au cœur des travaux actuels du groupe central mais aussi du groupe de travail spécifique sur le tronc commun, lequel est intrinsèquement lié aux enjeux du redoublement. La limitation du redoublement devra être la conséquence d'un changement systémique. »

E.B.